

OUGANDA – Des essais en champs hors de tout cadre réglementaire

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/03/2008, modifié le 27/02/2025

En août 2007, le Comité National de Biosécurité (CNB) donnait un avis favorable à la mise en place d'un essai confiné de coton Bt transgénique par l'Institut national de recherche sur les ressources semi-arides, sous certaines conditions de confinement [1]. En mai 2008, l'essai va donc être implanté sous serre, à Soroti et Mobuku dans la région de Kasese, à une distance minimale de 200 mètres des cultures de coton environnantes, entouré d'une barrière sur toute la circonférence et avec un accès limité au seul personnel scientifique, respectant ainsi les demandes du CNB. Cet essai est le deuxième autorisé dans ce pays, après l'autorisation d'un essai, en avril 2006, de banane transgénique résistante à la bactérie Black Sigatoka, mené par le Centre national de biotechnologie agricole - en lien avec l'Agence états-unienne pour le Développement International (USAID). Les discussions sur une loi de biosécurité en Ouganda, démarées fin octobre 2007, n'ont pas encore abouti. D'autres essais en champs de coton Bt sont également attendus dans d'autres pays africains : Burkina Faso, Kenya et Malawi. Le Kenya dispose également d'essais en champs de maïs, patate douce et cassava transgéniques. Ces essais en champs sont mis en place dans des pays où les lois de biosécurité sont souvent en cours d'élaboration (cf. Inf'OGM n°81, [PGM en Afrique : des législations sous pression](#)), notamment dans le cadre du travail de l'Union Africaine qui souhaite harmoniser le développement des biotechnologies sur le continent. Mais pour John Mugabe, conseiller scientifique du Nouveau partenariat pour le Développement Africain (NEPAD), trop de personnes extérieures essayent de s'immiscer dans l'agenda des biotechnologies en Afrique [2].

[1] <http://www.seedquest.com/News/relea...>

[2] <http://www.scidev.net/Features/inde...>